



Membre de la congrégation reconnu coupable d'agressions sexuelles sur mineurs en France

English summary below

P. Denis T., LC ; année de naissance : 1977

État ministériel actuel : prêtre sans ministère public

Pays où ont été commis les faits : France/Italie (pèlerinage)

Victimes connues : quatre

Environnement pastoral : pastorale des adolescents

Peine du procès civil (2021) : 10 mois de prison avec sursis. Interdiction de travailler avec mineurs pour 10 ans. Devoir de justifier son domicile deux fois par an à la [FIJ AIS](#) pendant toute sa vie.

Le procès canonique est en cours et doit aller jusqu'à son terme pour que soient prises les sanctions ecclésiastiques appropriées.

Par jugement en date du 8 octobre 2021, le tribunal correctionnel de Bordeaux a reconnu le P. Denis coupable d'agressions sexuelles sur quatre adolescentes, faits commis en 2019 lors d'activités de groupe. Ces faits ont consisté pour trois des victimes en la pose d'une main sur l'un de leurs seins, et pour la dernière d'entre elles en la pose d'une main sur les fesses.

Dès la connaissance des faits, la congrégation des Légionnaires du Christ avait suspendu le P. Denis de toute activité en contact avec des mineurs.

Le P. Denis a été condamné à 10 mois de prison avec sursis. La congrégation prend acte de cette décision. Le procès canonique est en cours et doit aller jusqu'à son terme pour que soient prises les sanctions ecclésiastiques appropriées.

La congrégation reconnaît avec douleur et honte les actes commis. Elle réprouve toute atteinte contre des mineurs, contraire aux valeurs chrétiennes et à ses principes d'éducation. Nous sommes conscients que les enfants, les adolescents et les jeunes sont un cadeau et nous sommes aussi conscients de l'engagement que nous avons en tant que communauté religieuse et suite à notre histoire institutionnelle. Aussi nous sommes fermement engagés à l'attention et à la protection des mineurs et de chacune des personnes qui nous sont confiées. Il nous importe de prendre les mesures nécessaires pour nous former toujours plus dans le domaine de la prévention et de mettre tout en œuvre pour éviter des transgressions psychologiques, physiques ou sexuelles.

Le P. Denis T. est né au Canada en 1977. Il a travaillé au sein de la congrégation au Mexique, aux États-Unis, au Canada et en France de 2015 à 2019.

Nous encourageons toute personne ayant été victime d'un abus ou d'une mauvaise conduite de la part d'un Légionnaire du Christ ou d'un membre de nos œuvres à le signaler aux autorités légales et également à travers notre canal d'écoute et de signalement (ecoutedesvictimes@regnumchristi.fr), quels que soient le moment, le lieu ou les circonstances. Pour plus d'information sur notre travail de prévention et de protection, merci de contacter : prevenir@regnumchristi.fr

Pour voir la liste des cas d'abus de Légionnaires d'autres pays, [cliquez ici](#).

La congrégation a également mis en place un canal pour écouter les plaintes et répondre aux accusations sur Oabuse.org.

[Eshamá](#), une voie indépendante et professionnelle pour l'accueil des victimes

Conscients que la violence sexuelle et les abus sexuels sont l'une des réalités traumatisantes qui affectent le plus intensément et profondément les êtres humains et que le processus de guérison, souvent long et difficile, nécessite un accompagnement adéquat, les Légionnaires du Christ ont mis en place en 2020 une coopération constante et internationale avec une institution professionnelle et indépendante de prise en

charge des victimes.

Cette institution a commencé à s'occuper de certaines victimes de membres de la congrégation dans différents pays, et dispose de programmes tels que : une permanence d'accueil et de première écoute ; un espace d'accompagnement thérapeutique pour soigner les séquelles d'abus ; un moyen de signalement sûr et indépendant ; une orientation sociale et un conseil juridique sur le processus de dénonciation et le processus pénal ; des dialogues réparateurs, en tant que moyens d'obtenir la vérité, la justice et la réparation.

Fr. Denis T., LC, year of birth: 1977

Current ministerial state: priest without public ministry

Country: France/Italy (French youth pilgrimage)

Known victims: four

Civil trial sentence (2021): Ten month suspended prison sentence. Prohibition from working with minors for ten years. Obligation to register his home address with the French authorities ([FIJAIS](#)) for the rest of his life.

Canonical process: ongoing investigation to be presented to the Congregation of the Doctrine of the Faith.

On October 8, 2021, the Criminal Court of Bordeaux, France, found Father Denis T., LC, guilty of the 2019 sexual assault of four teenage girls during pastoral group activities. In three of the cases Father Denis placed his hand on the chest of the girls, and in the fourth case he placed his hand on her buttocks.

As soon as the acts were made known to the Legionaries of Christ, the Congregation suspended Father Denis from all activity involving contact with minors. The canonical investigation is still ongoing and the results will be presented to the Congregation of the Doctrine of the Faith.

The Congregation recognizes the acts committed with pain and shame. It condemns all offenses against minors as contrary to Christian values and principles of education. The Congregation is aware that children, adolescents, and young people are a gift. We are also aware of the commitment we have as a religious community and as a result of our institutional history. We are firmly committed to the care and protection of minors and of each person entrusted to us. We are taking the necessary measures to keep forming ourselves in the field of prevention, and to make every effort to avoid psychological, physical, or sexual transgressions.

Father Denis T., LC, was born in Canada in 1977. Prior to moving to France in 2015, he worked in Mexico, the United States, and Canada.

For a full list of abuse cases committed by Legionaries of Christ from other countries, [click here](#).

We encourage anyone who has been the victim of abuse or misconduct by a legionary of Christ, or by anyone working in our apostolates, to report it to legal authorities and also to our pastoral care office at <https://www.0abuse.org/report/> regardless of when it happened, place, or circumstances.

For more information on our prevention and protection work, please visit [0abuse.org](#).